

Projet Pédagogique  
Périscolaire de l'école élémentaire des  
Vergers  
Ville d'Illkirch Graffenstaden  
2022. 2023



## Table des matières

### I. Fonctionnement

1. Structure - Cadre Légal
2. Horaires
3. Modalités d'accueil
4. Prestataire de restauration
5. Équipe encadrante
6. Hygiène - Santé – Sécurité
7. Modalité de recrutement
8. Budget
9. Locaux
10. Organisation des temps d'accueil
11. Communication
12. Modalités d'évaluation

### II. Pédagogie

1. La ville - Projet éducatif
2. Les constats
3. Les objectifs
4. Les projets d'animation
5. La place de l'enfant
6. La Charte de l'animateur
7. Evaluation

## Structure - Cadre Légal

**Adresse:** 8 rue des IRIS, ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

**Capacité:** - 112 enfants

**Encadrement:** 1 Responsable / 8 Animateurs

**Numéro de déclaration:** 0670188AP000621-E01

**Responsable:** LECHNER Arthur

**Contact:** 07.85.01.43.04 / clpsvergers@illkirch.eu

**Centre de loisirs périscolaire organisé par la ville d'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN.**

**Accueil collectif de mineurs déclaré à la direction régionale de la Jeunesse des Sports et de la cohésion sociale.**

Le centre de loisirs périscolaire des écoles des Vergers est une structure destinée à accueillir les élèves de l'école où il est implanté. Il s'agit d'un accueil collectif de mineurs, sans hébergement, organisé par la ville d'Illkirch Graffenstaden.

**Le cadre légal où intervient la structure est défini dans le code de l'action social et des familles qui fixe les modalités d'accueil et d'encadrement des enfants au sein de la structure.**

**Le cadre règlementaire est celui émis par le ministère de la jeunesse et des sports.**

**Les protocoles sanitaires émis par le ministère de la jeunesse et des sports et le ministère de l'éducation nationale sont pris en compte dans le fonctionnement de la structure afin de limiter au mieux la propagation de la COVID-19.**

**L'organisateur, le directeur et l'équipe d'animation sont responsables du public accueilli lors des temps d'accueil. Ils ont connaissance du cadre légal et règlementaire au sein duquel ils interviennent et veillent à le respecter.**

Le taux d'encadrement de la structure est de 1 pour 14 enfants de 6 à 12 ans. Bien que signataire d'un Plan éducatif du territoire permettant un taux d'encadrement plus large, c'est la volonté de la ville, dans un souci de qualité d'accueil, de respecter ces taux d'encadrement.

## Horaires

**Le matin:** 07h40— 08h20

**Le midi:** 12h00— 13h50

**Le soir:** 16h30— 18h15



## Modalités d'accueil

Les inscriptions sont à faire sur un site internet dédié appelé « espace parents ». Après création d'un compte personnel et validation de la fiche santé de l'enfant, le parent peut inscrire son enfant aux différents temps d'accueil, puis réserver les prestations souhaitées.

Pour accéder aux démarches, rendez vous sur le site <http://www.illkirch.eu> , dans la rubrique Enfance & Jeunesse, onglet « inscriptions périscolaire ».

Afin d'être accompagné dans ses démarches ou s'il ne dispose pas d'outil informatique le parent peut prendre rendez vous à l'hôtel de ville aux horaires d'ouvertures auprès du guichet unique. Afin de les contacter, composer le 03.88.66.80.70 .

Il est essentiel de communiquer à l'équipe et au guichet unique tout état de santé (asthme, allergie, diabète, handicap...) pouvant justifier de mesures particulières à prendre avec l'enfant où d'aménagement particulier à mettre en place pour l'accueil de l'enfant au sein de la structure. Un projet d'accueil individualisé sera alors mis en place.

Les situations de Handicap doivent être déclarées lors de l'inscription de l'enfant, l'accueil pourra ainsi être préparé en concertation avec les parents et les différents professionnels acteurs de la vie de l'enfant.

Les familles inscrites sont tenues de respecter les règlements des accueils périscolaire et de la restauration scolaire affichées au sein de la structure. Le fonctionnement des différentes temps d'accueils sont décrits dans les fiches fonctionnement, elles sont consultables dans la structure sur demande au responsable périscolaire.

## Prestataire de restauration

Le prestataire de restauration est DUPONT restauration. Il est soumis à un cahier des charges établi par la ville d'ILLKIRCH. Ce dernier met l'accent sur les circuits courts, la consommation locale, l'éducation au goût, l'utilisation de produits issus de l'agriculture biologique. Les prestations sont évaluées par les équipes encadrantes avec leur responsables, les retours sont centralisées et transmis à la ville d'ILLKIRCH qui tâche de remédier aux dysfonctionnement en travaillant avec le prestataire.

## Equipe encadrante

Un responsable périscolaire, diplômé d'un BPJEPS loisirs tous publics, ne comptant pas dans le taux d'encadrement. Il participe à l'encadrement des repas et à l'animation de la pause méridienne et peut renforcer l'équipe sur le temps du soir en y menant occasionnellement des animations.

Un apprenti alternant en formation BPJEPS loisirs tous publics présent dans la structure les jeudis et vendredis sur les temps du midi et du soir.

Deux animateurs titulaires de la fonction publique territoriale pour la collectivité d'Illkirch-Graffenstaden.

Des animateurs vacataires employés par la collectivité d'Illkirch-Graffenstaden et qui viennent compléter les équipes.

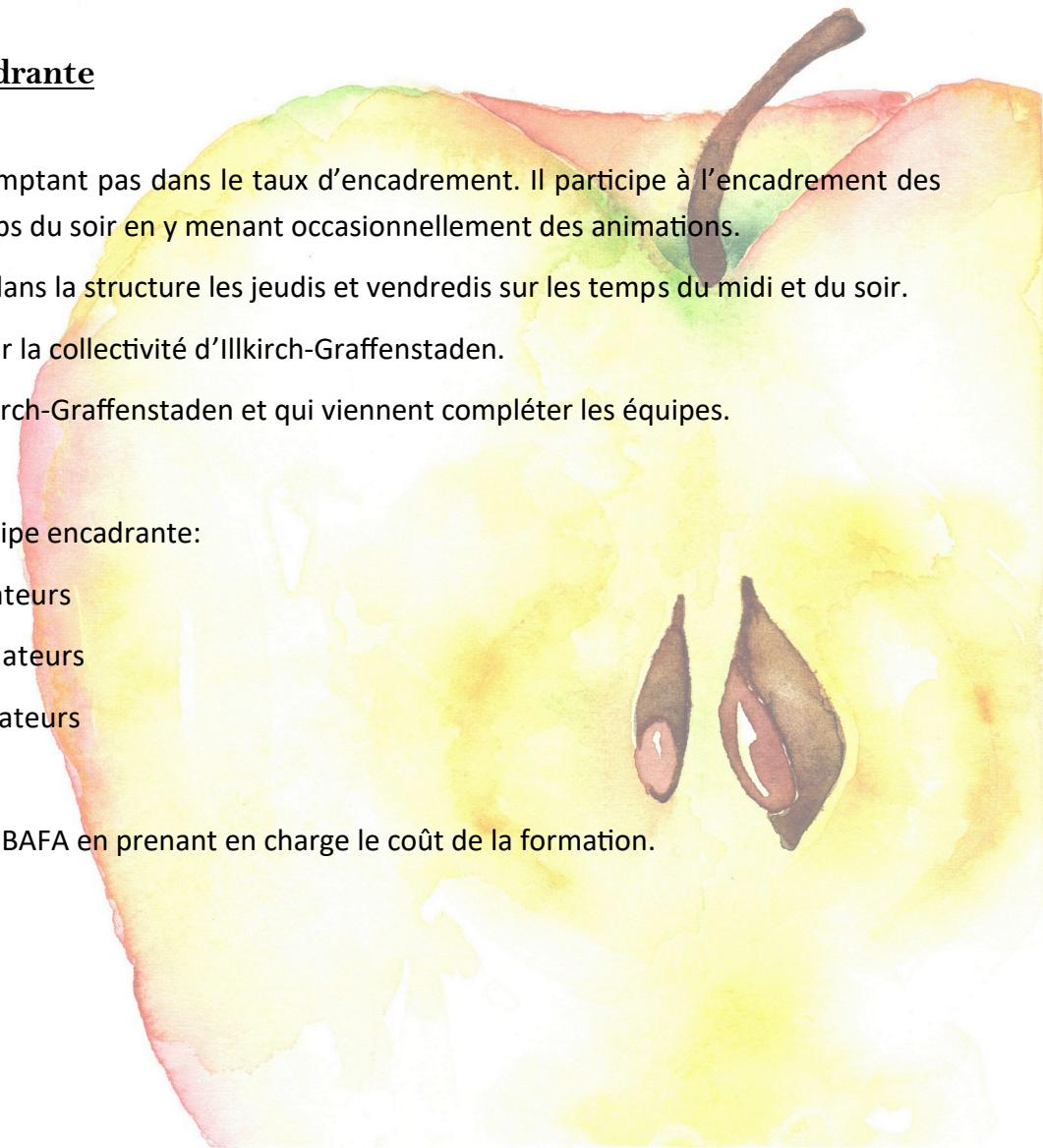
Voici les effectifs de l'équipe encadrante:

**Matin:** 3 animateurs

**Midi:** 7 à 9 animateurs

**Soir:** 4 à 6 animateurs

La ville permet actuellement aux animateurs qu'elle emploie de se former au BAFA en prenant en charge le coût de la formation.



## Hygiène - Sécurité - Santé

### **Protocole Sanitaire:**

Dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID-19, nous appliquons le protocole sanitaire des accueils collectifs de mineurs que nous mettons en œuvre en partenariat avec l'école.

### **Protocole d'évacuation:**

Un protocole d'évacuation du bâtiment en cas d'incendie est pensé avec l'équipe et régulièrement repris en réunion. Un exercice d'évacuation du bâtiment à lieu régulièrement au sein du périscolaire ainsi que sur le site où se situe la restauration scolaire. Ces exercices sont consignés dans le registre de sécurité conservé dans les locaux des bâtiments.

### **Santé:**

Chaque soin effectué sur un enfant, même un nettoyage à l'eau ou l'application d'une poche de froid est consigné dans le registre de soins du périscolaire. La prise de médicament par un enfant sur temps périscolaire est soumise à condition, le parent doit fournir le médicament dans une boîte fermée, le nom de l'enfant y sera indiqué. Il doit en outre fournir l'ordonnance du médecin qui accompagne la prise du médicament. Le médicament sera gardé dans la pharmacie du périscolaire ou emporté dans le sac au besoin. Dans le cadre d'une pathologie non ponctuelle, nécessitant un aménagement particulier, une vigilance accrue et éventuellement un traitement sur temps d'accueil périscolaire, un projet d'accueil individualisé est mis en place. Ce dernier comporte la conduite à tenir en cas de symptômes sur temps périscolaire. Si cela est nécessaire les repas de la cantine peuvent être interdits à l'enfant, ce sont alors les parents qui fourniront un panier-repas à l'enfant. Une éviction simple de certains aliments peut aussi être prescrite.

### **Incident:**

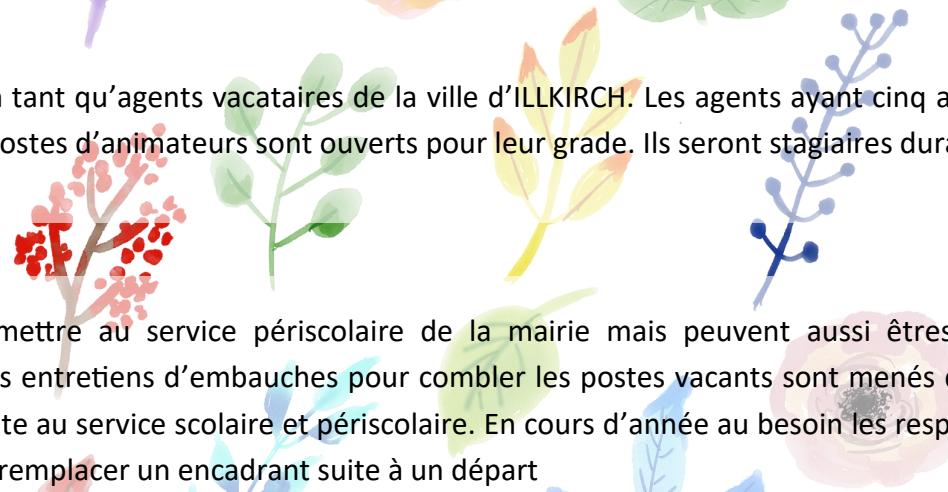
En cas d'accident impliquant la prise en charge de l'enfant par la famille ou les services de secours. Une fiche incident consignera cet évènement et sera transmise au service périscolaire de la mairie. De même si un incident implique une dégradation matérielle nécessitant un recours à une assurance, une fiche incident sera produite. Elle ne sera pas transmise aux parents, mais à la mairie, la famille se rapprochera du service périscolaire pour plus d'information.

Si le comportement d'un enfant nuit gravement à la vie de groupe, une fiche incident pourra être produite afin de mettre en place un suivi de l'enfant par le service périscolaire pouvant mener à des entretiens avec le parent, le règlement des accueils périscolaires disponible à la lecture dans la structure indique les suites pouvant être données à ce genre de situation.



## Modalités de recrutement

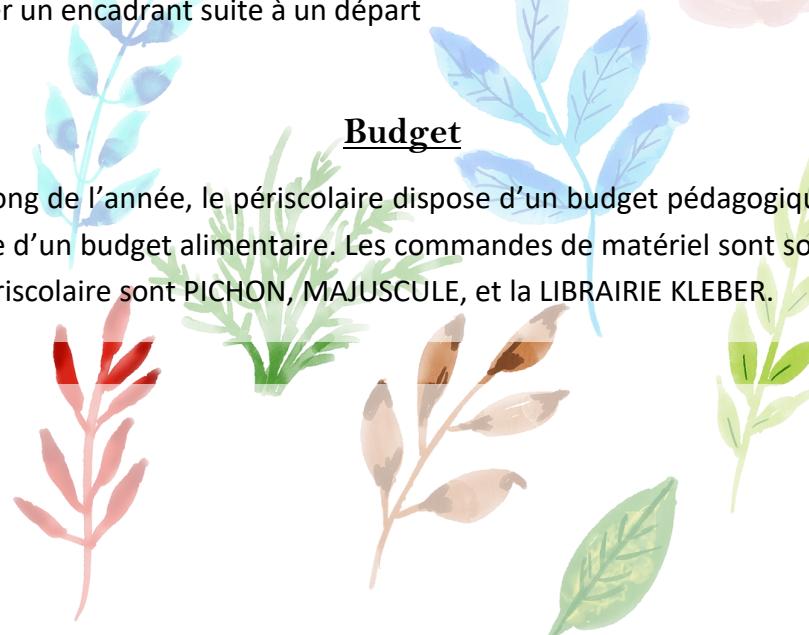
Les animateurs sont recrutés en tant qu'agents vacataires de la ville d'ILLKIRCH. Les agents ayant cinq ans d'ancienneté peuvent demander à entrer dans la fonction public, tant que des postes d'animateurs sont ouverts pour leur grade. Ils seront stagiaires durant un an avant de pouvoir être titularisés.



Les candidatures sont à transmettre au service périscolaire de la mairie mais peuvent aussi être transmises directement aux responsables périscolaires qui font alors le relai. Les entretiens d'embauches pour combler les postes vacants sont menés d'abord en amont de la rentrée, pendant les congés d'été par Julie SCHMITT adjointe au service scolaire et périscolaire. En cours d'année au besoin les responsables périscolaires mènent eux même les entretiens pour renforcer l'équipe ou remplacer un encadrant suite à un départ

## Budget

Afin de se pourvoir en matériel tout au long de l'année, le périscolaire dispose d'un budget pédagogique. Pour les goûters, les ateliers cuisines ou les événements particuliers, le périscolaire dispose d'un budget alimentaire. Les commandes de matériel sont soumises aux marchés publics de la ville dont les principaux partenaires au niveau scolaire et périscolaire sont PICHON, MAJUSCULE, et la LIBRAIRIE KLEBER.



## Locaux

### **Hors école: Le site de la Hollau.**

Situé en rez de jardin sous l'église notre dame de la paix, au 5 rue de la plaine, le site de la Hollau accueille le public et l'équipe encadrante sur le temps de restauration scolaire. Il a une capacité d'accueil suffisante pour accueillir à la fois les enfants de l'école élémentaire des vergers, en deux services, et les enfants de l'école maternelle de la plaine, ce tout en respectant les distances imposées par le cadre sanitaire entre les tables quand le niveau de ce dernier l'exige.

### **A l'école: La salle périscolaire**

Situé au rez de chaussée, elle fait office de salle de réunion, de bureau pour le responsable mais aussi de salle d'activités pour les enfants. C'est dans cet espace que sera rangé le matériel pédagogique, les livres et les jeux de sociétés. La salle dispose de rangements bien organisés, d'un mobilier adapté aux enfants et d'un coin lecture.

### **Le préau**

C'est la salle de motricité de l'école, un gymnase intégré à l'établissement, d'une taille adaptée à des activités sportives même avec un public important. C'est aussi un lieu de rassemblement pour tous les groupes sur les différents temps. Il fait donc à la fois office de salle d'activité mais aussi de lieu de transition, avant le départ au restaurant scolaire ou avant le démarrage des activités. Il dispose d'armoires de rangements mutualisées entre école et périscolaire, permettant de contenir le matériel, lui aussi mutualisé, des deux structures.

### **La salle de science**

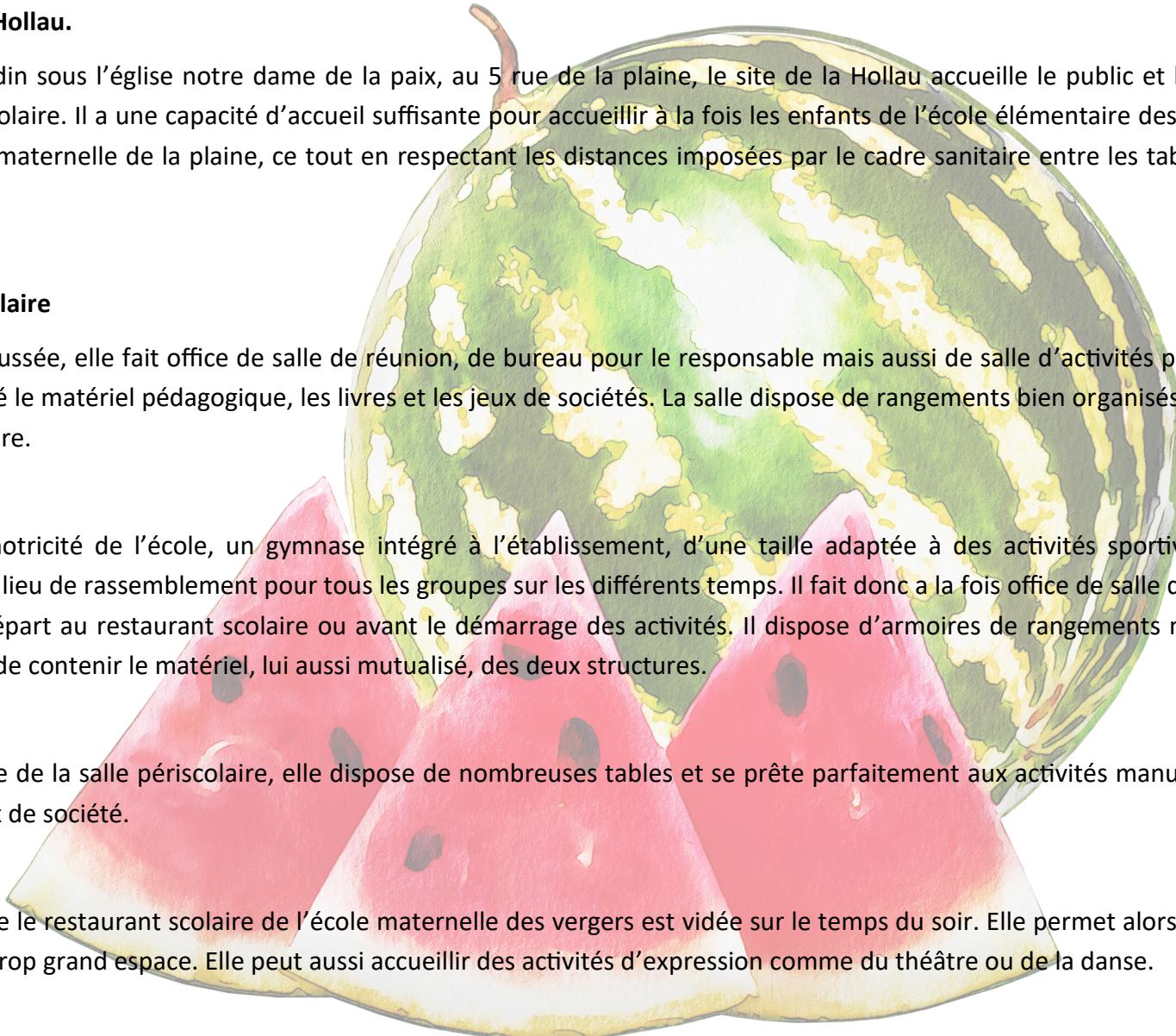
C'est la salle voisine de la salle périscolaire, elle dispose de nombreuses tables et se prête parfaitement aux activités manuelles mais aussi à des jeux d'expressions ou des jeux de société.

### **La salle de restauration**

La salle qui accueille le restaurant scolaire de l'école maternelle des vergers est vidée sur le temps du soir. Elle permet alors des activités sportives qui ne nécessiteront pas un trop grand espace. Elle peut aussi accueillir des activités d'expression comme du théâtre ou de la danse.

### **La BCD**

Elle se prête difficilement à la plupart des activités qui peuvent être proposées au périscolaire, néanmoins elle peut être utilisée pour des activités de détente ou liées à la lecture.



## Organisation des temps d'accueil

<b>Accueil du matin</b>	7h40	Ouverture de la structure, accueil des familles en salle périscolaire ou au préau. Les enfants ont le choix entre jouer sous le préau ou en salle périscolaire ou ils seront plus au calme.
	8h20	Les enfants sont envoyés dans la cour de l'école et pris en charge par l'éducation nationale.
<b>Restauration Scolaire</b>	12h00	Les enfants disposant d'une réservation pour le restaurant scolaire sont cherchés dans les classes par les animateurs.
	12h05	Début du temps libre pour les classes qui mangeront au deuxième service.
	12h10	Départ au restaurant scolaire du 1 <sup>er</sup> service composé de 3 classes.
	12h20	Début du premier service.
	12h35	Départ au restaurant scolaire du 2 <sup>eme</sup> service composé de 2 classes
	12h45	Début du deuxième service, retour à l'école pour les enfants issus du premier service. Départ vers le restaurant pour le 3 <sup>eme</sup> service.
	13h00	Début du temps libre pour les enfants issus du premier service.
	13h40 - 50	Départ du site de la Hollau pour les enfants du deuxième service puis du troisième service.
	13h50	Fin du temps de jeu, transfert de responsabilité avec l'éducation nationale.
<b>Accueil du Soir</b>	16h30	Les enfants disposant d'une réservation pour le périscolaire sont cherchés dans les classes par les animateurs.
	16h30	Temps du goûter.
	16h45	Temps de jeux libres pour les enfants sous la surveillance des adultes, souvent dans la cour ou sous le préau.
	17h00	Rassemblement des enfants. Démarrage des activités prévues. En parallèle, début du temps de devoirs pour les volontaires.
	18h00	Fin du temps d'activité.
	18h15	Fermeture de la structure.

## Communication

### **Communication avec les familles:**

La communication est essentielle à toute action en équipe, particulièrement si elle est destinée à un public. Au sein de la structure les encadrants sont présents pour accueillir les familles et recueillir les informations relatives aux enfants. Ces dernières peuvent s'avérer importantes à connaître pour la vie de ceux-ci au sein de l'accueil, mais aussi pour que nous puissions au mieux adapter notre action au public. De l'autre coté, l'équipe en apprend toujours plus sur les enfants et elle constate ou recueille parfois des données bonnes à transmettre, ainsi il est important que les familles se montrent disponible pour les recueillir. Il est primordial selon nous qu'au sein de ces relations, chacun se comporte avec professionnalisme et respect afin de maintenir entre tous les acteurs partenaires de l'éducation d'un individu, une bonne entente dans le meilleur intérêt de ce dernier.

### **Communication avec l'école:**

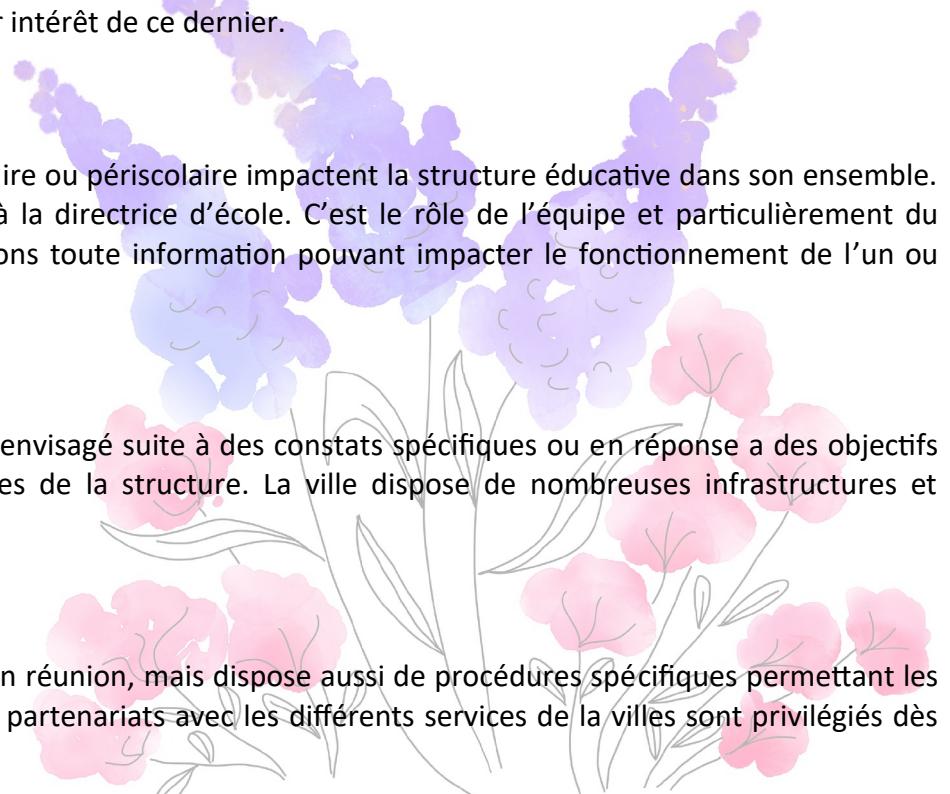
Les problèmes de comportements des enfants qu'ils aient lieu sur temps scolaire ou périscolaire impactent la structure éducative dans son ensemble. Ainsi ces problématiques seront remontées aux enseignants concernées ainsi qu'à la directrice d'école. C'est le rôle de l'équipe et particulièrement du responsable de la structure d'y veiller. Outre ces problématiques nous échangerons toute information pouvant impacter le fonctionnement de l'un ou l'autre.

### **Travail en partenariat et en transversalité:**

Le travail en partenariat avec des associations ou structures extérieures sera envisagé suite à des constats spécifiques ou en réponse à des objectifs précis. Il devra donc s'inscrire, s'il est mis en œuvre, dans les axes pédagogiques de la structure. La ville dispose de nombreuses infrastructures et associations avec lesquelles nous pouvons être amenés à travailler en partenariat.

### **Communication avec l'organisateur:**

La structure échange principalement avec le service périscolaire par mail ou en réunion, mais dispose aussi de procédures spécifiques permettant les retours et l'échange dans une démarche d'amélioration de la qualité d'accueil. Les partenariats avec les différents services de la ville sont privilégiés dès que possibles.



## Modalités d'évaluation

Le fonctionnement mis en place fera l'objet de deux bilan par année scolaire, l'un à mi parcours et le deuxième en fin de parcours.

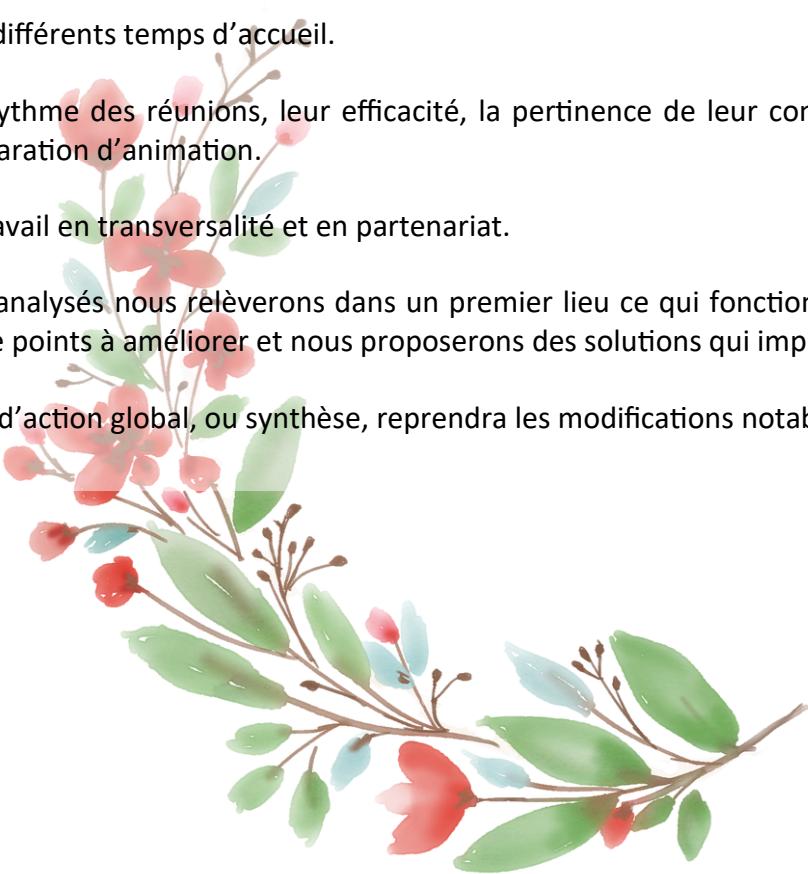
Pour le bilan de mi parcours, le projet pédagogique sera le support, à la fin de l'année le premier bilan effectué s'y ajoutera comme base de travail.

Ces bilans analyserons:

- L'utilisation des locaux et les aménagements mis en œuvres pour les enfants.
- Le fonctionnement des différents temps d'accueil.
- Le travail d'équipe: le rythme des réunions, leur efficacité, la pertinence de leur contenu. Le temps accordé à la formation et à l'information, le temps accordé à la préparation d'animation.
- La communication, le travail en transversalité et en partenariat.

Pour chacun des items analysés nous relèverons dans un premier lieu ce qui fonctionne, nous relèverons ensuite les problématiques particulières qui se sont posées en tant que points à améliorer et nous proposerons des solutions qui impacteront plus ou moins le fonctionnement.

A la fin du Bilan un plan d'action global, ou synthèse, reprendra les modifications notables que nous envisageons, afin de faciliter leur mise en œuvre et leur évaluation.



## La ville - Projet éducatif

L'organisateur de l'accueil collectif de mineur est la ville d'Illkirch Graffenstaden.

*Adresse: 181 route de Lyon 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN*

*Contact: 03.88.66.80.00*

Elle organise des centres de loisirs proposant des loisirs de proximité complémentaires de l'action éducative de la famille, de l'école et des associations. Participant ainsi à l'apprentissage de la vie en collectivité pour que chaque enfant ait sa place dans la société.

Elle fixe ses intentions éducatives et ses objectifs dans le projet éducatif se trouvant en annexe de ce document.

Les grandes orientations éducatives fixées par la ville sont:

- La coéducation
- L'éducation à la citoyenneté
- Le développement durable
- Sport, santé, alimentation, rythme de l'enfant
- L'accès à tous à la culture

Les projets pédagogiques définis au sein des centres de loisirs de la ville répondent aux valeurs et objectifs décrits dans ce projet. En réponse à des constats opérés sur leur public et leur environnement les équipes d'animations et les directeurs de structures décident d'approfondir deux de ces grandes orientations en les posant comme axes éducatifs de leur projet pédagogique.

Le fonctionnement de la structure, la posture des animateurs et du responsable, les actions et animations mises en œuvre répondront à des objectifs découlant de ces axes. De plus, les valeurs portées par la structure et ceux qui la font vivre reflèteront ces axes éducatifs.

Cette année le périscolaire de l'école élémentaire des Vergers orientera son travail pédagogique sur deux des Axes présentés:

**Sport, santé, alimentation, rythme de l'enfant.**

**L'éducation à la citoyenneté**

## Les constats

### Constats en lien avec le public:

- Enfants très agités et bruyants sur le temps de la restauration scolaire.
- Réurrence de situations d'irrespect ou d'exclusions au sein des groupes.
- Demande importante d'activité sportive de la part du public.
- Goûter peu équilibrés et peu de curiosité alimentaire de la part d'une partie du public.

### Constats en lien avec l'environnement:

- Espace de restauration scolaire très propice au bruit, espace qui résonne et parquet qui grince.

### Constats en lien avec le bilan de l'an passé:

- Cohérence d'équipe à améliorer dans le domaine du cadre, des règles et des sanctions.
- Transmissions limitées avec les familles. Nécessité d'alerter les parents plus tôt quant aux comportements inadéquats.

### Constats d'ordre général:

- Besoin de se dépenser pour s'épanouir, de trouver des loisirs sportifs agréables.

Les différents constats présentés ici ont motivé notre choix concernant les axes éducatifs du périscolaire. Surlignés en bleu, les constats liés à l'axe éducatif « éducation à la citoyenneté », axe qui sera traité sous l'angle du « vivre ensemble », en jaune, ceux liés au « sport » et « l'alimentation ».

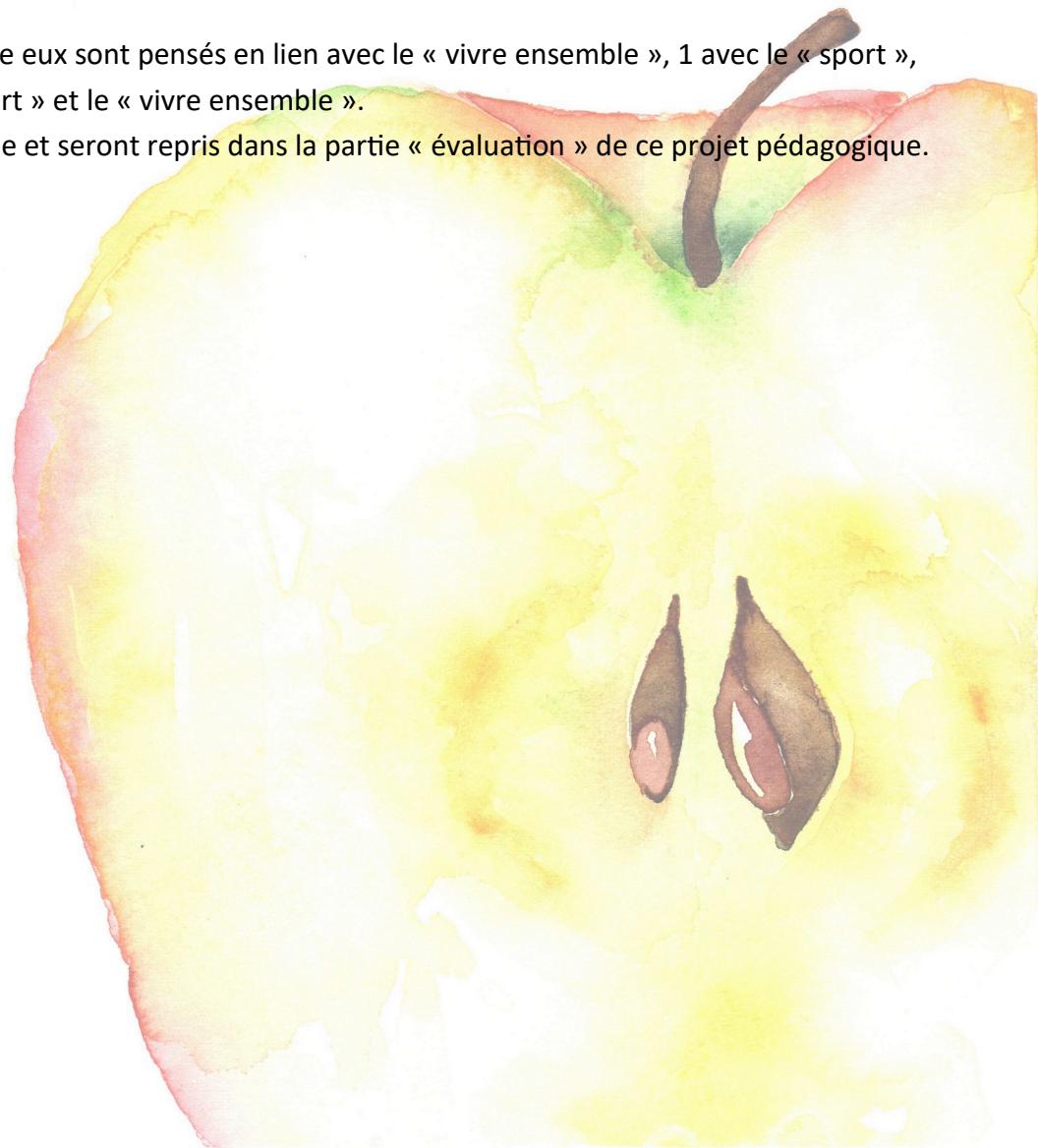
## Les objectifs

Les axes éducatifs choisis par l'équipe sont déclinés en « objectifs pédagogiques ». Il s'agit d'objectifs fixés à l'équipe englobant un apprentissage, une évolution, à apporter au public. Ils seront donc formulés comme des objectifs fixés au public.

Ces objectifs dépendront d'objectifs opérationnels qui traduisent plus concrètement les actions mise en place par l'équipe pour les atteindre. Pour chacun d'eux il pourra exister des critères de fréquences, de manière, etc...

Ils seront présentés dans les pages suivantes sous forme de tableaux. 3 d'entre eux sont pensés en lien avec le « vivre ensemble », 1 avec le « sport », 1 avec « l'alimentation », le dernier sera un objectif transversal en lien avec le « sport » et le « vivre ensemble ».

Ces objectifs serviront de support au bilans de milieu d'année et de fin d'année et seront repris dans la partie « évaluation » de ce projet pédagogique.



## Education à la citoyenneté

<b>Etre capable d'entraide et de coopération</b>	<p><b>Apprendre à évoluer dans un cadre</b></p> <p><b>Traduire cet objectif dans notre fonctionnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Reprendre en équipe les règles et sanctions à appliquer en fonction des situations rencontrées de façon exhaustive pour plus de cohérence.</li><li>Synthétiser ces règles et ces conséquences à travers un affichage pour les enfants. L'affichage est existant, il faudra le mettre à jour au besoin. Utiliser ces outils avec le public.</li><li>Développer un outil de suivi en améliorant celui de l'an passé. Il s'agira du thermomètre du comportement, où la température de chaque enfant variera en fonction de son comportement. Cet outil sera utilisé dans un temps de suivi et de discussions avec les enfants qui ont du mal à respecter le cadre.</li><li>Améliorer la communication avec les familles grâce notamment à un cahier de transmission. Les parents seront informées régulièrement de la capacité de leur enfant à respecter le cadre. Un entretien plus important sera mis en place si l'outil de suivi évoqué ci-dessus nous fait apparaître une problématique particulière.</li><li>Créer et afficher un programme d'activité, clair et esthétique, pour que l'enfant se repère dans sa semaine.</li><li>Bien identifier les différents temps qui composent les temps d'accueil, en marquant leur séparation par des rassemblements, des signaux ou des annonces.</li></ul> <p><b>Traduire cet objectif dans notre posture</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Veiller à être attentif au respect des règles de politesse chez soi même et chez le public, même dans les moments de précipitations.</li><li>Faire dire la règle quand je donne une sanction. Réexpliquer régulièrement les règles, leurs raisons d'être, quand je dois les rappeler.</li></ul> <p><b>Développer son aptitude au Dialogue</b></p> <p><b>Traduire cet objectif dans notre fonctionnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Mettre en place des temps de dialogue par groupe, il s'agira de la prise de température hebdomadaire pour les enfants se situant au dessus d'un certain seuil, sur le thermomètre évoqué plus haut. A ce temps s'ajoutera un temps de « débat » mensuel pour chaque classe dont le forme sera travaillée de façon à amener une dimension ludique.</li></ul> <p><b>Traduire cet objectif dans notre posture</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Quand des consignes doivent être données, amener une situation d'écoute, via un appel au silence. Faire répéter pour tester l'écoute et y inciter, faire expliquer.</li></ul> <p><b>Traduire cet objectif en activités:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Mise en place d'activités d'expressions corporelles et/ou orales, <b>à minima 2 fois par période.</b></li></ul> <p><b>Traduire cet objectif dans notre fonctionnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Responsabiliser les enfants en les impliquant dans le nettoyage et le débarrassage des tables du restaurant scolaire.</li></ul> <p><b>Traduire cet objectif dans notre posture</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Plutôt qu'apporter l'aide demandée directement, <b>inviter un camarade à aider ou inviter l'enfant à demander de l'aide à un camarade.</b></li></ul> <p><b>Traduire cet objectif en activités:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><b>Proposer des activités de coopération pour tous les goûts, à minima 1 par semaine</b> (expression corporelle en groupe, jeu de rôle, jeux de sociétés basé sur la coopération, réalisation artistique commune, jeu sportif ou la coopération prime sur la compétition...).</li><li>Appliquer la pédagogie de projet pour renforcer la cohésion, <b>3 projets dans l'année au minimum.</b></li></ul>
--	---

<b>Objectif transversal</b> <b>Sport, santé, alimentation, rythme de l'enfant</b>	<p><b>Développer sa motricité à travers la pratique du sport</b></p> <p><b>Traduire cet objectif en activités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer au minimum une activité sportive <b>chaque jour</b>.</li> <li>Faire découvrir de nouveaux sports et activités sportives aux enfants. Pour cela, <b>proposer une activité sportive inédite, ou la variante d'une activité sportive déjà proposée, au minimum trois fois par période</b>.</li> <li>En approfondir la pratique à travers plusieurs séances.</li> <li>Proposer des temps forts autour du sport, de préférence avec un imaginaire, y proposer des jeux sportifs <b>rassemblant tous le public. Au minimum 3 fois dans l'année</b>.</li> <li>Proposer des activités sportives <b>complètement dénuées de compétition</b>, comme des activités danse, afin de toucher un public aux sensibilités différentes, <b>au minimum 3 fois par période</b>.</li> </ul>
<b>Objectif transversal</b> <b>Comprendre les enjeux d'une alimentation équilibrée</b>	<p><b>Traduire cet objectif dans notre fonctionnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une <b>communication visuelle auprès du public et des familles</b>.</li> </ul> <p><b>Traduire cet objectif dans notre posture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>A la cantine et au goûter, sensibiliser les enfants, en leur expliquant les bienfaits d'une alimentation saine, en lien avec leurs besoins physiologiques.</li> <li>A la cantine, inciter les enfants à goûter.</li> </ul> <p><b>Traduire cet objectif en activités:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'ateliers cuisines et d'activités qui développent des connaissances sur le sujet de la nutrition, au minimum 2 par période.</li> </ul>
<b>Objectif transversal</b> <b>Apprendre à perdre et à gagner dans le respect de l'autre</b>	<p><b>Traduire cet objectif dans notre posture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Etre <b>vigilant et impartial</b> dans la posture d'arbitre. Porter une attention particulière aux comportements des enfants, <b>pendant le jeu et après le jeu</b>.</li> <li>Laisser les enfants faire leurs équipes, <b>en imposant certaines contraintes, pour l'équilibre</b>.</li> </ul> <p><b>Traduire cet objectif en activités:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre les enfants en position d'arbitre afin qu'ils prennent du recul sur leurs façon de pratiquer le sport, et l'importance du respect des règles et des autres.</li> <li>Mettre en place des petites temps d'échanges à la fin des jeux ou des manches afin d'échanger sur le comportement des enfants durant la partie au <b>minimum deux fois par semaine</b>.</li> </ul>

## Les projets d'animation

### **Comment les concevoir ?**

Afin d'aller plus loin dans la poursuite des objectifs nous appliquerons occasionnellement la méthode des « projets d'animation », en y appliquant une « pédagogie de projet » on pourra forcément en tirer des bénéfices pour le vivre ensemble, la coopération.

La pédagogie de projet consiste à donner à un groupe d'enfants un objectif commun, à les faire travailler ensemble à la réalisation d'une création, d'un but, d'une amélioration ou simplement de temps ludique mené sur plusieurs séances avec une continuité. On y valorise les qualités de chacun et la coopération, souvent en distribuant des rôles adaptés aux enfants. Un travail d'analyse de son groupe est donc à mener.

### **A quel moment et pourquoi les concevoir ?**

Les projets d'animations viendront en réponse à un constat, à une commande de l'organisateur en lien avec le projet éducatif de la ville ou a une possibilité offerte attrayante et bénéfique pour le public.

Les Kermesses, les initiatives scolaires en lien avec l'environnement, l'Osterputz (semaine éducative en lien avec l'environnement) par exemples, seront des opportunités de concevoir des projets d'animation.

### La place de l'enfant

L'enfant sera au cœur de nos préoccupations et de notre réflexion pédagogique. La place qui lui est accordée au sein du périscolaire est en lien direct avec le travail sur le vivre ensemble.

Chaque enfant doit pouvoir s'exprimer et construire le temps d'accueil qu'il va vivre. C'est pourquoi on lui donne la possibilité d'échanger avec les encadrants et les autres enfants à propos de son programme d'activité, on lui donne la possibilité de faire autre chose et de ne pas participer aux activités.

Les animateurs ont comme devoir primordial d'être à l'écoute de tous les enfants et de reconnaître leur individualité. Il sera important de repérer les enfants discrets, timides, pour leur permettre d'échanger avec leurs encadrants mais aussi les aider à trouver leur place dans le groupe. L'importance accordée à l'individu se construira en relation avec le travail mené sur le groupe.

Si un comportement nuit au groupe il doit être repris avec l'enfant. C'est pourquoi des règles existent et en cas d'infraction, des conséquences peuvent être réfléchies et mises en œuvre afin d'aider l'enfant à réfléchir sur son comportement, afin aussi que le reste du groupe n'évolue pas dans un sentiment d'injustice et donc d'insécurité

## La charte de l'animateur des Vergers

Ou comment ma posture incarne mes objectifs

**Je veille à ce que les enfants apprennent à évoluer dans le cadre. Je veille donc à ce que celui-ci soit cohérent.**

*Je respecte donc ces trois règles:*

- Pour faire appliquer les règles, je me réfère aux règles connues des enfants et du reste de l'équipe.
- Quand je sanctionne un enfant, je me réfère à l'échelle des conséquences. J'applique la conséquence en fonction de la gravité de la faute et de la fréquence ou elle est commise par l'enfant.
- En réunion d'équipe, j'échange avec mes collègues afin que les règles et les sanctions soient appliquées par tous de la même manière. Pour proposer une autre règle, je la fais valider en équipe.

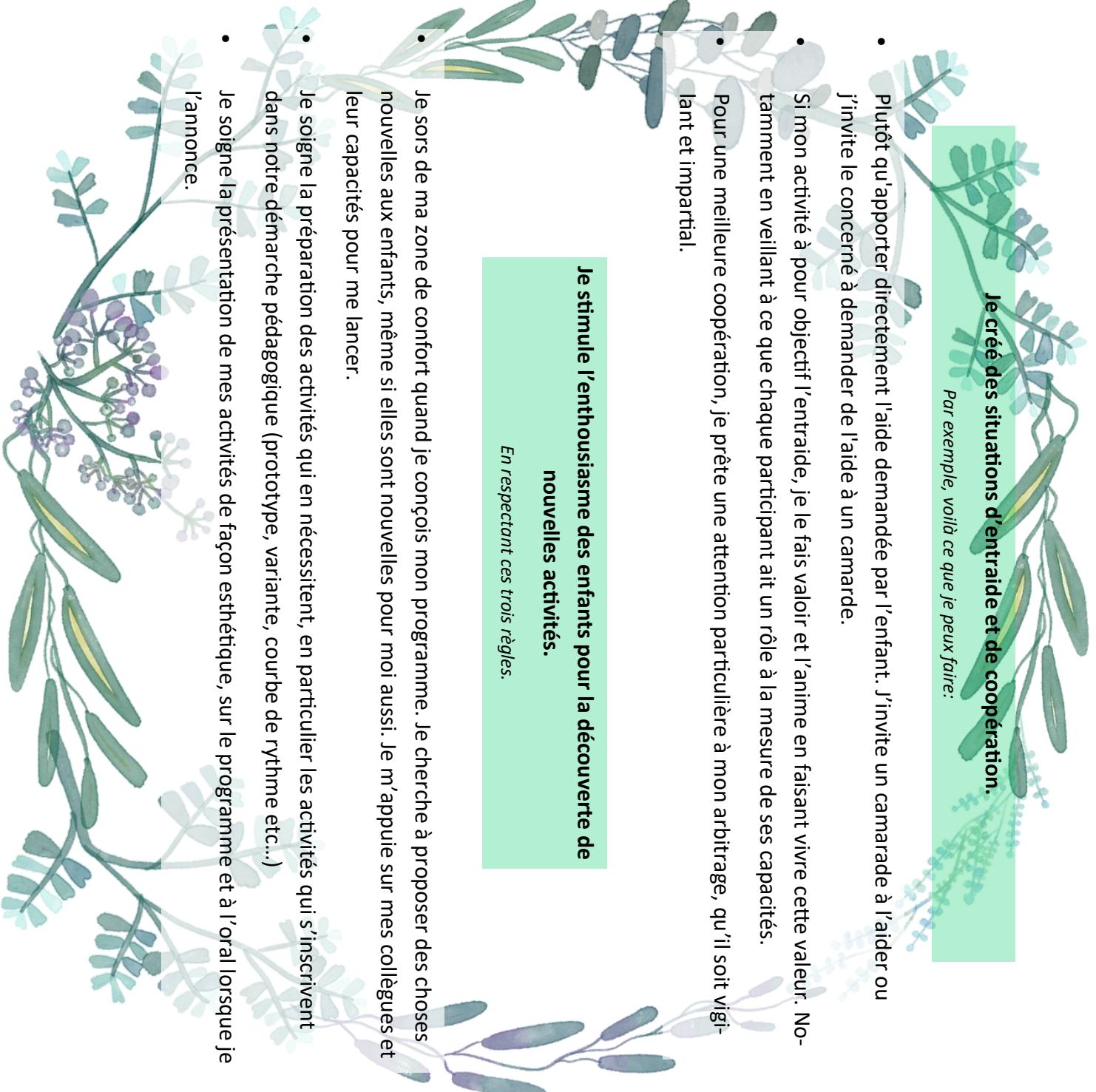
**Je veille à ce que les enfants apprennent à évoluer dans le cadre. Je suis donc conscient que cela leur demandera du temps et me demandera du temps.**

- Quand des consignes doivent être données, amener une situation d'écoute, via un appel au silence.
  - Faire répéter les règles pour tester et encourager l'écoute, faire expliquer aux enfants.
  - Faire dire la règle quand je donne une sanction. Réexpliquer régulièrement les règles, leurs raisons d'être, quand je dois les rappeler.
- Je respecte les règles de politesse, j'en utilise les formules. J'attends des enfants qu'ils fassent de même et ce même si je suis pressé.

*En respectant ces règles,*

**Je permet à l'enfant de développer ses capacités d'écoute et d'expression.**

- Quand j'encaisse une discussion, je l'anime, je régule la parole.
- Je veille à ce que chaque participant s'exprime pour lui, de façon non violente (« quand tu fais ça, je ressens ça »). J'en fais de même.
- Je me dénue de jugement et d'à priori, notamment lorsque je gère un conflit. Pour le public je veille à exclure de leur propos, ces deux freins aux dialogues, en aidant les individus à reformuler.



## Je crée des situations d'entraide et de coopération.

Par exemple, voilà ce que je peux faire:

- Plutôt qu'apporter directement l'aide demandée par l'enfant, j'invite un camarade à l'aider ou j'invite le concerné à demander de l'aide à un camarade.
- Si mon activité à pour objectif l'entraide, je le fais valoir et l'anime en faisant vivre cette valeur. Notamment en veillant à ce que chaque participant ait un rôle à la mesure de ses capacités.
- Pour une meilleure coopération, je prête une attention particulière à mon arbitrage, qu'il soit vigilant et impartial.

## Je stimule l'enthousiasme des enfants pour la découverte de nouvelles activités.

En respectant ces trois règles.

- Je sors de ma zone de confort quand je conçois mon programme. Je cherche à proposer des choses nouvelles aux enfants, même si elles sont nouvelles pour moi aussi. Je m'appuie sur mes collègues et leur capacités pour me lancer.
- Je soigne la préparation des activités qui en nécessitent, en particulier les activités qui s'inscrivent dans notre démarche pédagogique (prototype, variante, courbe de rythme etc...)
- Je soigne la présentation de mes activités de façon esthétique, sur le programme et à l'oral lorsque je l'annonce.

## EVALUATION

### **Première étape: Evaluation concrète de l'action**

1) Il s'agit de vérifier si les objectifs opérationnelles ont bien été mis en œuvres. Un tableau récapitulatif ci-dessous servira d'outil lors de la création du programme, on s'en servira en réunion au moins deux fois par période pour se projeter sur les semaines suivantes et intégrer dans le programme nos actions pédagogiques. Ce tableau sera repris lors des bilans en décembre et en juin. On confirmera simplement par une coche que les actions ont été menées.

	Fréquence			Critère supplémentaire
	Semaine	Période	Par an	
Activité sportive	4			
Activité d'expression corporelle et orale		2		
Activité sportive inédite ou variante inédite		3		
Activité de coopération	1			
Mettre des enfants en position d'arbitrage (sport)	1			
Ateliers cuisines ou animation « nutrition »		2		
Temps fort autour du sport				Avec tous le public
Projets d'animation			3	Au moins 3 séances
Temps de débat		1 à 2		But commun
Création du thermomètre comportement			1	Présentée et expliquée
Utilisation du thermomètre comportement	1			Repérage effectué par l'enfant / Aidé par l'animateur au besoin / Vérifié et validé par lui
Retours en groupes suite aux jeux sportifs	2			

Afin de faciliter cette évaluation, un système d'icône est mis en place, sur le programme. Les icônes choisies représenteront chacune une forme d'apport « pédagogique », autrement dit, un enjeu de l'activité. Les activités seront donc accompagnées sur le programme d'une ou plusieurs icônes de ce type. Le programme sera pris en photo chaque semaine afin de pouvoir facilement évaluer les animations mises en places, les corriger, les enrichir et diversifier les enjeux pédagogiques de notre planning d'animation.

## Deuxième étape: Evaluation qualitative de l'action

- 1) Si une action n'est pas menée. Le justifier.
- 2) Les actions supplémentaires qui auront été menées seront décrites et justifiées, comme leurs effets.
- 3) Les outils seront évalués en équipe et avec les enfants. Leur forme est elle pratique ? Sont ils utiles? Quels en sont les effets? (Temps d'échange / règles / échelle des conséquences / la boussole du cadre)
- 4 ) De façon générale l'évolution du public sera décrite, en partant des constats de base et en posant des nouveaux.

## Troisième Etape: Matérialiser l'avancée de notre action

*En réalité elle n'est pas réalisée en dernier mais commence à la création de l'outil et dure tout au long de l'année.*

L'arbre pédagogique est un outil qui permet aux équipes d'animations de suivre l'évolution de leur travail pédagogique. En principe chaque branche qui part du tronc représente un objectif. De ces branches principales peuvent partir d'autres branches ou on peut directement y poser des feuilles. Ces ramifications représentent les actions menées. Plus l'arbre devient fourni, plus on constate le travail effectué par l'équipe.

L'arbre est un concept de base bien pratique pour un tel travail, mais la forme n'est pas obligatoirement un arbre, tant qu'elle permet une ramification et un suivi d'évolution.

Cet outil sera créé en équipe pour compléter l'évaluation. Il peut avoir un impact très positif sur la dynamique de travail de l'équipe (cohésion, implication autour du projet).

